

Bureau de l'enseignement privé
DMVE/BEP

Schoelcher, le 13 juin 2025

Courrier n° 2025 - 132

Affaire suivie par :
Sandie CHARBONNIER
Tél : 05 96 52 28 75
Mél : sandie.charbonnier@ac-martinique.fr

La Rectrice de la Région académique de Martinique
Chancelière de l'Université
Directrice académique des services
de l'Éducation nationale

Les Hauts de Terreville
97233 SCHOELCHER

à

Mesdames et Messieurs les personnels
enseignants des 1^{er} et 2nd degrés privés

Objet : Appel à candidatures sur postes à profil (PAP) – Année scolaire 2025-2026

Annexes : Fiches de poste

Certains postes à conditions particulières d'exercice requièrent un profil défini ainsi que, dans certains cas, une qualification spécifique. Ces postes dits « à profil » font l'objet d'un appel à candidatures et sont pourvus après entretien.

I – CONDITIONS DE CANDIDATURE

Certains postes, en raison de leurs **conditions particulières d'exercice**, requièrent un **profil défini** ainsi que, dans certains cas, une **qualification spécifique**. Ces postes dits « à profil » font l'objet d'un **appel à candidatures** et seront pourvus **hors mouvement** pour l'année scolaire 2025-2026.

Les personnels intéressés devront :

- ▶ constituer un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae
- ▶ obtenir l'avis favorable du supérieur hiérarchique
- ▶ transmettre leur dernier rapport d'inspection de carrière
- ▶ participer à un entretien avec le corps d'inspection et la direction de l'établissement concernés.


Les candidats bénéficiant d'un avis favorable du supérieur hiérarchique pour un « poste à profil » seront reçus en entretien. Cet entretien a pour objectif d'examiner principalement les motivations des candidats et leur perception de la fonction postulée, en tenant compte des conditions d'exercice spécifiques à ces postes.

II – MODALITÉS PRATIQUES

Les dossiers de candidatures sont à transmettre par courriel au plus tard le mercredi 25 juin 2025 à l'adresse suivante : enseignementprive@ac-martinique.fr

Les candidats dont les dossiers seront retenus seront convoqués pour les entretiens.

Les convocations et les résultats seront transmis par le Bureau de l'enseignement privé, par mail, aux adresses académiques.

Pour la Rectrice et par délégation
Le Directeur Académique adjoint
des services de l'Éducation nationale

Léonce BELAN